



LE MÉGILIEN

Un endroit où il fait **bon vivre**

Volume 13 numéro 6 Novembre - Décembre 2023

IMPORTANT DON DE "LES PRODUITS HOWE"

Un grand merci à notre généreux donateur, Les Produits Howe, qui a permis à la Municipalité de rendre plus sécuritaires les aires de jeux du parc Armand-Viau et de la plage du Lac Wallace.

La fibre de cèdre est spécialement adaptée pour les terrains de jeux comme matière absorbante lors des chutes des enfants près des modules de jeux.

Grâce à monsieur Douglas Howe et à sa société, nous sommes conformes aux normes de sécurité. MERCI !



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité, **QUE** conformément au Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté, lors de sa séance tenue le 10 octobre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Heure des sessions 19h
Lieu Salle du Conseil
 776, rue Principale
 Saint-Herménégilde

Veuillez prendre note que les séances sont maintenant le **deuxième lundi** de chaque mois sauf exception.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce **18e jour d'octobre 2023**.



Johanne Le Buis
Directrice générale et Greffière-trésorière

Dates
Lundi 15 Janvier
Lundi 12 Février
Lundi 11 Mars
Lundi 8 Avril
Lundi 13 Mai
Lundi 10 Juin
Lundi 8 Juillet
Lundi 12 Août
Lundi 9 Septembre
Mardi 15 Octobre
Lundi 11 Novembre
Lundi 9 Décembre

AVIS CONCERNANT LE BUDGET

PRENEZ AVIS QUE, lors d'une séance qui se tiendra **lundi le 18e jour de décembre 2023** à 19h00 à la salle du conseil municipal située au 776, Principale à Saint-Herménégilde, le conseil municipal procédera à l'adoption du **BUDGET 2024**.

Johanne Le Buis, greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Herménégilde.

AVIS CONCERNANT LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

PRENEZ AVIS QUE, lors d'une séance qui se tiendra **lundi le 18e jour de décembre 2023** à 19h00 à la salle du conseil municipal située au 776, Principale à Saint-Herménégilde, le conseil municipal procédera à l'adoption du **Programme Triennal des Immobilisations 2024**.

Johanne Le Buis, greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Herménégilde.

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19:00H	Lundi le 11 décembre 2023
776, rue Principale	19:00H	Lundi le 15 janvier 2024
Saint-Herménégilde	19:00H	Lundi le 12 février 2024



MAIRE SUPPLÉANT

Robin Cotnoir est le maire suppléant du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.
Le maire suppléant est désigné comme signataire en cas d'absence du maire.

BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Fermé le vendredi

Adresse 816, rue Principale, Saint-Herménégilde, QC J0B 2W0

Numéro de téléphone: Bureau 819-849-4443

Pour rejoindre: Johanne Le Buis, Dir. Générale greffière-trésorière Poste 100

Louise Saint-Jacques, Greffière-Trésorière Adjointe Poste 104

Jeanne Bergeron, Adjointe administrative Poste 101

René Therrien, Inspecteur municipal en voirie Poste 103

Inspecteur en bâtiment Poste 101

Numéro de téléphone: Centre communautaire 819-849-3344

Services offerts

Permis de construction
Permis de feu (Feux à ciel ouvert)
Location du centre communautaire



Élu responsable	Poste	Comité
Steve Lanciaux	Maire	Voirie CCU Ressources humaines Acti-Sports Forêt Hereford Démolition d'immeubles
Robin Cotnoir	Poste 1	Voirie CCU Démolition d'immeubles Protection des lacs et des cours d'eau
Marie-Soleil Poulin	Poste 2	Loisir et infrastructure loisir Ressources humaines SAE
Jean-Claude Daoust	Poste 3	Hygiène du milieu Régie des Déchets Ressourcerie Nouveaux arrivants
Michel Fontaine	Poste 4	Voirie Régie incendie Culture Ressources humaines
Simon Normandin	Poste 5	Famille
Mario Saint-Pierre	Poste 6	Voirie CCU Démolition d'immeubles Protection des lacs et des cours d'eau

*Saint-Herménégilde, un
endroit où il fait bon vivre*

*Joie, Bonheur, Santé et
Prosperité à tous les
Mégiliens et Mégiliennes
pour l'année 2024.*



Les membres du conseil et du personnel municipal.

NOUVEAU-NÉ

Les membres du journal invitent pour une treizième année consécutive tous les nouveaux parents à fournir une photo des enfants nés dans l'année 2023 avec un court texte présentant les enfants et les parents pour le journal de janvier 2024. Il sera très intéressant de découvrir nos nouveaux Mégilien(ne)s et de les présenter aux citoyens de Saint-Herménégilde.

Prière d'envoyer par courriel à lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca les informations suivantes: les noms et prénoms de l'enfant, du père, de la mère et la date de naissance avec une photo de l'enfant. Pour plus d'informations, communiquer avec Jeanne à la municipalité au 819-849-4443 poste 101 avant le 22 décembre 2023.

Merci de votre collaboration.



SAPINS DE NOËL

Il y aura collecte des **SAPINS DE NOËL** dans la municipalité **LUNDI LE 8 JANVIER 2024**. Les sapins devront être placés au même endroit que lors de la cueillette ordinaire des vidanges. N'oubliez pas de déposer vos sapins avant 6h ou idéalement la veille.



FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau de la municipalité de Saint-Herménégilde sera fermé du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclusivement.

Joyeuses Fêtes



En cas d'urgence, laissez un message au bureau municipal au numéro 819-849-4443 poste 100.

MISE À JOUR SUR LA FIBRE INTERNET

Vous désirez savoir quand la fibre arrivera chez vous ?

Selon nos dernières informations, le secteur autour du village est prévu être desservi d'ici quelques jours, suivi de près par le secteur du Lac Wallace dans les prochaines semaines.

Le meilleur moyen pour être avisé, dès que le service sera disponible pour votre adresse, est de vous inscrire sur le site de Cogeco en suivant le processus ci-dessous ou en contactant directement Cogeco au 1 866 921-5792.

Aussi, vous recevrez un accroche-porte ou un publipostage, afin de vous en informer qu'il est maintenant possible de procéder à votre abonnement si vous le désirez. Les coordonnées du représentant à contacter y seront indiquées.

Mise à jour sur le déploiement du projet d'internet haute vitesse par fibre optique dans la MRC de Coaticook"

Pour savoir si votre adresse est prête à l'abonnement

Tout d'abord, rendez-vous sur le site operationhv.ca et déroulez légèrement vers le bas pour y trouver une bannière "Puis-je obtenir Cogeco à la maison?" qui vous permettra d'entrer votre adresse et de constater si votre domicile est prêt à être branché. Le cas échéant, contacter directement Cogeco au 1 866 921-5792. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez remplir un formulaire permettant à Cogeco de vous aviser lorsqu'il sera possible de vous abonner.

Étapes à suivre:

1. Rendez-vous sur le site operationhv.ca
2. Trouver cette bannière et cliquez sur "Découvrez-le maintenant"



3. Entrez votre adresse. Si elle est prête, vous pourrez appeler Cogeco ou magasiner votre forfait. Si votre adresse n'est pas encore branchée, comme sur l'image ci-dessous, cliquez sur "Tenez-moi au courant". Une page s'ouvrira et vous devrez descendre pour remplir le formulaire à cet effet et ainsi, être avisé lorsqu'elle sera prête.

Bonne nouvelle! L'Internet ultra-rapide de Cogeco arrive bientôt dans votre région.

Remplissez un court formulaire pour nous faire part de votre intérêt. Nous vous contacterons dès que vous pourrez bénéficier de nos services.

😊 MARTINVILLE, QC, J0B 2A0

Essayer une autre adresse
Tenez-moi au courant

Vous pouvez également consulter la [carte interactive](#) sur le site de fibrile.ca afin de rester informé sur les avancements des travaux dans votre secteur.

En terminant, soyez assuré que TACTIC déploie tous les efforts nécessaires malgré les nombreux défis afin que tous les citoyens de la MRC de Coaticook puissent profiter pleinement de l'internet haute vitesse par fibre optique le plus rapidement possible.

ENTENTE INTERMUNICIPALE



La Ville de Coaticook et les 11 municipalités de la MRC de Coaticook ont conclu une entente concernant l'utilisation de certains équipements de loisirs et les subventions régionales à des organismes de loisirs et associations sportives

Concrètement, cette entente vise à ce que l'ensemble des citoyens de la MRC de Coaticook puissent bénéficier d'activités de loisirs et sportives aux mêmes tarifs et conditions que les citoyens de la ville de Coaticook.

Plus précisément cette entente concerne :

- **Parc de la Gorge** : Accueille gratuitement sur le site pour la randonnée pédestre de jour, de même que l'accès aux jeux d'eau et un tarif préférentiel pour l'accès aux sentiers de raquette, à la location de raquettes, à l'accès au Yukigassen ainsi que l'accès aux sentiers de vélo (été et hiver). L'entrée régulière à Foresta Lumina n'est pas incluse dans l'entente.
- **Parc Découverte nature** : Accès à un tarif préférentiel. Ce tarif n'inclut pas l'activité «Acoatica».
- **Parc Harold-F.-Baldwin** : Accès gratuitement sur le site pour la randonnée pédestre sur présentation d'une preuve de résidence
- **Aréna** : Accès gratuit au patinage libre et hockey libre
- **Piscine municipale et la plage Lyster** : Accès gratuit

Inscriptions aux associations sportives et récréatives au même tarif que les citoyens de la ville

Association du Baseball mineur	Club de Patinage artistique
Association du Hockey mineur	Club de Golf junior
Association de Pickleball	Corps de Cadets 2852 Coaticook
Association de tennis	5e Groupe Scouts
Association de soccer-football Coaticook-Compton inc.	Plein air Coaticook

Réservation des terrains sans frais, selon les disponibilités dans l'agenda des réservations.

Terrains de balle
 Terrains de soccer
 Terrains de pickleball
 Terrains de tennis
 Terrains de volleyball de plage

Voici les réponses des devinettes de Plume du lac en page 17 :
 1=Serpent(cert+paon) 2=Un éclair 3=Jean
 4=Les lèvres 5=Son semblable
 6=Un livre 7=Le nez 8=La langue
 9=Sur tes genoux 10=Un jeu de cartes.

INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Pour vous assurer de la collecte des vos matières résiduelles, selon le calendrier prévu, veuillez déposer vos bacs avant 6 h ou idéalement, en soirée la veille. Il est important de les rapporter près de votre résidence dans la même journée. Veuillez nous aviser dès que possible si la collecte n'est pas effectuée à la date prévue, afin de corriger rapidement la situation..

Bilan 2022 de l'eau potable. La consommation d'eau potable des résidents desservis par l'aqueduc municipal a été de 223 litres par personne par jour, ce qui est encore au-dessus de l'objectif de 220 litres fixé pour la stratégie de l'économie de l'eau potable.

La municipalité a reçu en octobre dernier les certificats de conformité de la MRC de Coaticook à l'égard des règlements concernant les résidences touristiques. Ce faisant, les règlements sur le zonage 330-1, 330-2, 330-3, 330-4 et 330-5 ainsi que les règlements sur les usages conditionnels 331-1 et 331-2 sont officiellement en vigueur.

La municipalité adoptera à la prochaine séance le 13 novembre prochain le règlement 332 concernant le droit de préemption.

Régie Incendie : Budget 2024 Augmentation de 9.6 %. Augmentation de 18.36% de la quote-part de Saint-Herménégilde

RIDGSC : Budget 2024 Augmentation de 1.01 %. Pour Saint-Herménégilde le tonnage estimé pour 2024 est fixé à 110 tonnes pour les déchets et à 60 tonnes pour le compost.

Sureté du Québec : Budget 2024 Augmentation de 4.9%. Le coût prévu pour la municipalité sera de 136,418.00\$.

MRC de Coaticook : Le budget 2024 de la MRC sera adopté vers la fin novembre

Le coût du déneigement de la municipalité pour la saison 2023-2024 sera de 284,546.25\$.

L'activité PLAISIR D'HIVER se tiendra le 3 février 2024.

Un tournoi de hockey-bottine est prévu et vous êtes invités à préparer vos équipes pour cet évènement.

Programmation à venir.

Réservez votre journée.

Remboursement de l'inscription à la Bibliothèque Française-Maurice de Coaticook:

Comme par les années passées, la municipalité rembourse l'inscription à la bibliothèque pour les résidents permanents de la Municipalité de Saint-Herménégilde sur présentation de la facture originale au bureau municipal et à l'acceptation par le conseil. Puisque la Ville de Coaticook offre l'accès à la bibliothèque de Coaticook gratuitement aux élèves des écoles de Coaticook, il n'y a pas de remboursement pour ceux-ci.



BAC DE COMPOST EN HIVER

Afin d'éviter que le contenu de votre bac de compost ne colle aux parois en hiver, nous vous recommandons de placer un carton ou du papier journal au fond. De cette façon, le bac se videra complètement lors de la collecte.

N'oubliez pas, les cendres doivent être laissées à refroidir pendant au moins 48 heures avant de les mettre dans le bac de compost sinon il faudra les mettre dans un seau à cendres pour les laisser refroidir entièrement.

Chaque année, plusieurs incendies se produisent à cause de cendres chaudes placées dans les bacs bruns.



Il est essentiel de s'assurer que les cendres soient entièrement refroidies. Les cendres demeurent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion c'est-à-dire un MINIMUM de deux (2) semaines, avant d'en disposer.



SOYEZ PRUDENT AVEC LES CENDRES.

AU CHANGEMENT D'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS!

Le département de prévention incendie vous invite à profiter du récent changement d'heure pour vous rappeler de vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles.

Chaque année, plusieurs vies sont sauvées grâce à leur bon fonctionnement! Il doit y en avoir au moins un fonctionnel à chaque étage.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il ne vous suffit que d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Il est important de rappeler qu'un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans. Il faut donc s'assurer de vérifier la date de remplacement, comme démontré sur l'image ci-contre.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le département de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie



RAPPEL POUR L'ENTRETIEN DES PONCEAUX PRIVÉS (ENTRÉES DE COUR)

N'oubliez pas de vérifier que vos ponceaux sont prêts pour l'hiver! La municipalité tient à rappeler à ses citoyens que c'est votre responsabilité de libérer les ponceaux de vos entrées privées afin de permettre le libre écoulement de l'eau. Afin d'éviter de causer des dommages à votre propriété, l'entretien préventif demeure la meilleure option. Pensez à vérifier qu'il n'y a pas d'accumulation de feuilles ou de roches qui pourraient obstruer vos ponceaux.

EXPLICATION du RÈGLEMENT 332 DROIT DE PRÉEMPTION

La municipalité adoptera prochainement le règlement sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujéti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis.

La Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation (chapitre 25; projet de loi n° 37) permet aux municipalités d'exercer un droit de préemption sur des immeubles et les articles 1104.1.1 à 1104.1.7 du Code municipal du Québec (Chapitre C.27.1) encadrent l'exercice de ce droit de préemption.

Le droit de préemption permet à la Municipalité de Saint-Herménégilde d'acheter en priorité sur tout autre acheteur certains immeubles ou terrains afin d'y réaliser des projets au bénéfice de la communauté.

Les propriétaires des immeubles pouvant être ainsi acquis par la Municipalité de Saint-Herménégilde seront individuellement avisés de l'assujettissement de leur immeuble au droit de préemption.

Les fins municipales pour lesquelles un immeuble peut être acquis par la Municipalité de Saint-Herménégilde à la suite de l'exercice du droit de préemption sont les suivantes :

1. Habitation et logements abordables;
2. Environnement;
3. Espace naturel, espace public, réseau de parc et loisirs, terrain de jeux, accès à l'eau;
4. Équipement collectif;
5. Activité communautaire;
6. Développement économique local conformément au chapitre III de la Loi sur les compétences municipales (chapitre 47.1);
7. Infrastructure publique et service d'utilité publique, aqueduc, égouts ou immeuble municipal;
8. Transport collectif;
9. Conservation d'immeuble d'intérêt patrimonial;
10. Réserve foncière.

Votre immeuble est assujéti au droit de préemption? Vous en restez le propriétaire, jusqu'à ce que vous décidiez de le vendre. Vous n'avez aucune obligation de vendre votre immeuble à qui que ce soit. Vous conservez la totalité de vos droits de propriété et vous devez continuer de respecter vos obligations de propriétaire.

PROJET ÉOLIEN DANS LA MRC DE COATICOOK

INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

PORTES OUVERTES

Innergex – Viger-Denonville, Bas-Saint-Laurent

En partenariat avec la communauté, Innergex énergie renouvelable développe un projet potentiel de parc éolien situé dans la MRC de Coaticook. Pour en savoir plus ou poser des questions, venez nous rencontrer :

Saint-Herménégilde

23 novembre 2023, 16 h à 21 h

Centre communautaire

776, rue Principale

Pour en savoir plus ou communiquer avec nous, visitez le www.innergex.com/fr/coaticook ou écrivez à Laurie-Jade Mendez LJMendez@innergex.com 438-860-4233



VOL DE VÉHICULE : NE SOYEZ PAS UNE CIBLE!

Les cas de vols de véhicules sont toujours aussi présents. Ce phénomène entraîne des conséquences importantes pour les victimes, telles que l'augmentation des primes d'assurance, les dommages causés au véhicule ainsi que la diminution du sentiment de sécurité. À cet effet, la Sûreté du Québec vous donne donc quelques conseils afin de prévenir le vol de véhicules, mais aussi quant aux démarches à effectuer en cas de vol.

- Il est important de toujours verrouiller les portières de votre voiture, fermer vos fenêtres et ne laisser aucun objet de valeur à la vue, même lorsque votre véhicule est garé à votre domicile.
- Évitez de laisser vos clés dans le véhicule.
- À la maison, ne laissez pas vos clés près de la porte d'entrée et de préférence rangez-les dans un boîtier en métal, surtout si votre véhicule est muni d'un système électronique (bouton poussoir) pour démarrer la voiture.
- Ne laissez jamais votre véhicule en fonction sans surveillance.
- Garez votre véhicule dans un endroit bien éclairé.
- Ne laissez pas les certificats d'assurance et d'immatriculation dans votre véhicule.
- Sachez qu'il existe certains systèmes de repérage pour retracer votre véhicule en cas de vol. À ce sujet, vous pouvez vous informer auprès de votre compagnie d'assurance.

En cas de vol, vous devez communiquer avec votre service de police. Vous devrez fournir aux policiers toutes informations pertinentes concernant votre véhicule : la marque, le modèle, l'année, la couleur, le numéro d'immatriculation et le numéro de série. Vous devrez également mentionner les particularités du véhicule, les objets de valeur qui s'y trouvaient ainsi que les coordonnées de votre compagnie d'assurance.

Par la suite, vous devrez contacter votre compagnie d'assurance et lui mentionner le numéro d'événement émis par le service de police.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN VOL

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1;
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le 310-4141 ou *4141 (téléphonie cellulaire);
- Service de police local.

Pour visionner la capsule de prévention produite par SQtv, utilisez l'appareil photo de votre téléphone intelligent pour ouvrir le code QR



Campagne des Paniers de Noël



GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Le jeudi 7 décembre, des bénévoles recueilleront, de 6h30 à 16h30, des dons en argent et en denrées à quatre intersections de rues de Coaticook ainsi que devant l'hôpital de Coaticook.

Ces dons serviront à remettre des paniers de Noël et des dépannages alimentaires tout le reste de l'année. S'il ne vous est pas possible de vous déplacer le 1er décembre, une **collecte de denrées non périssables et d'argent** se fera du 13 novembre au 22 décembre 2023, dans des commerces, entreprises et institutions de la MRC. **À Saint-Herménégilde, il n'y a pas de point de collecte.**

Envoi d'une enveloppe adressée au CAB dans le Publisac du 15 novembre. Les gens désirant faire un don en argent auront simplement à insérer leur chèque à l'intérieur, apposer un timbre et la poster.

la grande
guignolée
des médias

CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE
DE LA MRC DE COATICOOK

CAMPAGNE 2023

CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL – S'UNIR POUR NOURRIR! Votre aide est précieuse Pour demander un panier de Noël

Pour recevoir le formulaire de demande, contactez le 819-849-7011, poste 232, ou à projetmad@cabmrccoaticook.org, ou téléchargez le document sur le site du cabmrccoaticook.org

Rapportez le formulaire rempli et les documents demandés au CAB avant le **1er décembre**, midi.

Toutes les demandes sont traitées avec **confidentialité**.

Ensuite, votre demande est analysée et **vous serez contactés d'ici le 8 décembre pour être informés de la décision**. Si un panier vous est accordé, vous pourrez alors prendre un rendez-vous entre le 18 et le 21 décembre afin de le recevoir.

BILAN 2023 DU CAMP KIONATA

Le rapport de l'été 2023 du Camp Kionata a été présenté aux personnes élues permettant de noter l'engouement croissant pour le camp de jour. Depuis 2020, le nombre de jeunes est passé de 329 à 722, le nombre d'employés est passé de 39 à 74 et le nombre de camps spécialisés est pour sa part, passé de 0 à 34, et ce, au grand plaisir de tous! D'ailleurs, cette année, les inscriptions se sont remplies très rapidement ; en seulement 24h, 165 enfants avaient choisi leur camp spécialisé et 346 enfants avaient complété leur inscription au camp régulier! Pour 2024, quelques changements seront apportés notamment pour améliorer le soutien aux enfants avec des besoins particuliers, pour assurer la sécurité des sites et pour qualifier l'équipe d'animation. Les élus ont également confirmé que le projet pilote du point service de Saint-Herménégilde deviendrait le sixième point de service officiel du camp régional Kionata. En terminant, la MRC en profite pour remercier l'ensemble de l'équipe du Camp Kionata pour la saison 2023 ainsi que nos fidèles partenaires qui contribuent à l'organisation du camp!

PASSAGE DE MIGRANTS À LA FRONTIÈRE

Au cours du mois de juillet dernier, la GRC a informé la municipalité qu'il pourrait y avoir sur le territoire de Saint-Herménégilde des activités reliées au passage de migrants à la frontière avec les États-Unis.

La municipalité collabore avec la GRC afin qu'une surveillance des activités de passeurs ou de personnes pouvant traverser la frontière illégalement soit en place.

Si vous avez des informations susceptibles d'aider la GRC, vous pouvez communiquer avec le bureau de Sherbrooke au 819-564-5770.

RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS : CLOCHE EN PERMANENCE AU PARC ARMAND-VIAU

Récup-Estrie recueille les vêtements et chaussures, textiles, les accessoires tel que chapeaux, sacs, bijoux, les articles de sport, literie, rideaux et nappes. Les paires de chaussures doivent être attachées solidement ensemble ou être déposées par paire dans des sacs différents pour éviter les mélanges.

Les matières **refusées** sont les vêtements et chaussures souillés, déchirés et troués, les meubles et électroménagers, les matelas, les couettes, oreillers et coussins souillés.

Tous les articles que vous déposez dans la cloche doivent être mis dans un grand sac plastique rigide et attaché solidement pour éviter que le sac se déchire ou se vide dans le fond de la cloche. C'est une façon très simple, en tant que citoyen, d'améliorer la collecte des articles que nous y déposons.

La cloche est dans le stationnement du parc Armand-Viau.



FONDATION DU COEUR PATRIMONIAL DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

La création de la fondation du cœur patrimonial de Saint-Herménégilde a pour but de garder notre communauté vivante. L'activité proposée est une de nos sources de financement. C'est pourquoi nous vous offrons, encore cette année, nos services pour la confection de certains mets préférés des Fêtes.



METS PROPOSÉS

Tourtières	15\$
Pâté au poulet	15\$
Dessert maison pour une famille:	
Gâteau chocolat	12\$
Gâteau carottes	12\$
Gâteau salade de fruit	12\$
Tarte sirop d'érable	15\$
Petites bouchées	15\$
Biscuits (douzaine)	10\$
Gâteau forêt noire	25\$
Gâteau fromage	20\$

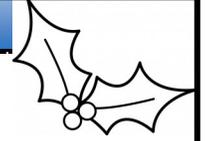
Réservation
jusqu'au
20 novembre
2023

Pour information et réservation:
 Lucie Cotnoir au 819-849-6457
 Aline Viau au 819-849-4302
 Solange Viau au 819-570-5673
 Bernard Roy au 873-545-8824
 Lise Robitaille au 819-849-4913

Achat 100\$ et +,
nous pouvons
livrer (local).

Cueillette à l'église
situé au 774, rue Principale à
Saint-Herménégilde
Le 9 décembre 2023
de 9h à 13h

CLUB JOYEUX DE SAINT-HERMÉNÉGILDE



Bonjour à vous tous!

Nous sommes déjà rendus au dernier droit de l'année... tout va si vite...

On prévoit déjà les Fêtes de fin d'Année. Je profite de l'occasion qui m'est donnée de vous offrir mes meilleurs Vœux pour une année 2024 remplie, de joie, de bonheur, de santé.

Nous sommes toujours heureux de vous accueillir les 2e samedis du mois à nos soupers-danse avec nos excellents musiciens Manon et Pierre. Le prochain souper-danse aura lieu le 9 décembre 2023 suivi du 13 janvier 2024. Pour réservation, appelez Henriette Véronneau au 819-849-3393 ou Jean-Marie Lefrançois au 819-844-2510 au plus tard le mercredi précédent le souper. Bienvenue à tous.

Pour continuer à vous offrir des activités de qualité, nous avons besoin de relève... si vous avez le goût de vous impliquer, n'hésitez pas à nous contacter...À bientôt,
Henriette Véronneau, présidente

MERCI À NOTRE ÉDITRICE !

Depuis plus de 13 ans la municipalité publie le journal Le Mégilien afin de tenir ses citoyens informés. Sans le travail exceptionnel de madame Sylvie Fauteux comme éditrice bénévole du journal, sa publication n'aurait été possible.

Malgré tous les aléas de la vie, Sylvie est toujours présente à mettre les efforts pour que le journal vous soit livré.

La direction de la municipalité te remercie chaleureusement pour ton dévouement !!!!!



BIBLIOTHÈQUE MOBILE

SAINT-HERMÉNÉGILDE

DATE : JEUDI 18 JANVIER 2024
 JEUDI 15 FÉVRIER 2024
 JEUDI 14 MARS 2024
 JEUDI 11 AVRIL 2024
 JEUDI 9 MAI 2024
 RELÂCHE POUR L'ÉTÉ

HEURE : de 13 h 30 à 15 h 30

LIEU : CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-HERMÉNÉGILDE



DÉCÈS DE NOËLLIE HÉNAULT VÉRONNEAU

Je voudrais souhaiter mes sympathies, au nom du comité de direction, à trois des membres du CA du Club Joyeux de Saint-Herménégilde pour le décès de Madame Noëllie Hénault Véronneau. Cette grande dame est née en 1924 à Saint-Herménégilde et a vécu sur la terre paternelle jusqu'à ses 72 ans. Elle est décédée à l'âge vénérable de 98 ans et 10 mois. Elle était la mère de Henriette Véronneau, présidente, et de Françoise Véronneau, directrice. Guy Lamoureux est directeur.

Sylvie Fauteux, secrétaire-trésorière.



CELLULE D'ÉVANGÉLISATION

Vu la fermeture de l'église comme étant un lieu de service religieux, pour ceux qui désirent partager leur foi, il existe des services:

À East Hereford : Le lundi, chez Lucie Gauvin et Bernard Roy, à 13h30. Les prochaines rencontres auront lieu les 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre et 18 décembre 2023.

À Saint-Herménégilde : Le mardi, chez Mme Cotnoir, à 13h30. Les prochaines rencontres auront lieu les 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre 2023.

Si vous désirez plus d'informations, appelez-nous.

Lucie Gauvin et Bernard Roy (873.545.8824) et Lucie Cotnoir (819.849.6457)

REMERCIEMENT

Le comité de la Fondation du Cœur Patrimoniale de Saint-Herménégilde tient à remercier tous ceux qui ont participé à la réussite du souper et de la veillée communautaire qui a eu lieu le 22 octobre dernier autant les commanditaires, les bénévoles que les participants. Un gros merci à tous. Votre appui est nécessaire pour la continuité de notre projet. Le comité.



STATIONNEMENT POUR SENTIER PÉDESTRE

Le chemin menant au stationnement de Saint-Herménégilde sera fermé dès les premières neiges. Nous vous invitons à vous rendre au stationnement d'East Hereford situé au 557 chemin de Coaticook.

IL Y A DEUX ACCÈS AUX SENTIERS PÉDESTRES

1. **Stationnement East Hereford (ouvert à l'année)** au 557 chemin de Coaticook à East Hereford.

Sentiers pédestres accessibles à partir de cette entrée:

Sentier Neil-Tillotson 6,3 km menant au sommet du Mont Hereford (12 km aller-retour)

Sentier de la Chute 0,4 km, pour admirer les beautés de la Chute à Donat et du ruisseau à Chabot,

Sentier des Anciens 1,0 km, points de vue uniques sur la Chute à Donat et le ruisseau à Chabot!

Sentier des Coteaux 1,3 km, randonnée sur la crête de coteaux,

Sentier du Cirque 1,0 km (au km 3,8 du Sentier Neil-Tillotson, près du relais-refuge),

2. **Stationnement Saint-Herménégilde (Fermé dès la fin de novembre, chemin non déneigé).**

La municipalité ne s'engage pas à sortir un véhicule enlisé dans la neige. Ce n'est pas notre responsabilité. Respectons les consignes de signalisation.

ATTENTION: SENTIERS FERMÉS À PARTIR DU SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

Vous planifiez profiter du beau temps des prochains jours? Attention: c'est la saison de la chasse au cerf à la carabine du **samedi 11 au dimanche 26 novembre inclusivement**, et nos sentiers sont FERMÉS.

Il est très important de respecter les directives de fermeture des sentiers, il en va de votre sécurité. En toutes saisons, il est important de porter des vêtements aux **couleurs voyantes** pour être bien visibles **et de rester dans les sentiers**.

Seules exceptions: les sentiers pédestres de courte randonnée dans le secteur du stationnement East Hereford jusqu'au Pont Couvert (km 1.1. du sentier Neil-Tillotson). Il reste donc environ 4 km de randonnée possible: sentier de la Chute, sentier des Anciens (et son panorama unique sur la longue Chute à Donat), le sentier des Coteaux (et ses vues sur la vallée), le sentier du Camping et le sentier Neil-Tillotson jusqu'au départ du sentier des Anciens (soit au km 1.1., tout juste après le Pont Couvert).

Pour le reste, tout est fermé (donc impossible de se rendre par les sentiers jusqu'au sommet).

Merci de respecter la cohabitation des usagers dans notre Forêt!

JUSTE POUR RIRE

Bonjour à tous nos lecteurs(trices), l'été est déjà passé...très discrètement d'ailleurs. J'ose espérer que vous en avez profité au maximum. Sortir prendre l'air est aussi bénéfique pour le corps que pour l'esprit! En parlant d'esprit, profitons-en pour voir s'il est toujours allumé.....

1---Mon premier est un animal; mon deuxième est un animal et mon tout est un animal?

2---Je peux faire peur aux enfants, mais sûrement pas au chocolat.....

3---Monsieur et Madame Sérrien ont un fils; comment s'appelle-t-il ?

4---Il ne suffit que d'un mot pour qu'elles se séparent?

5---Qu'est-ce que nous voyons tous les jours, qu'un roi voit occasionnellement mais que Dieu ne peut pas voir?

6---J'ai des feuilles, mais je ne suis pas un arbre. J'ai une couverture, mais je ne suis pas une maison?

7---Qu'est-ce qui porte des lunettes, mais ne voit rien?

8---Je suis un organe du corps humain qui fonctionne sans support squelettique?

9---Je parie que je peux m'asseoir là où tu ne t'assoiras jamais .

10---J'ai 13 carreaux, mais pas de fenêtre?



Pour terminer, permettez-moi de vous faire une suggestion de cadeau pour Noël; autant pour vous-même que pour quelqu'un d'autre. C'est le dernier livre de Boucar Diouf que je suis moi-même en train de terminer! En voici le titre :« **Ce que la vie doit au rire.**» Je vous assure que ça mettra de la joie dans votre cœur et de la lumière dans votre vie! D'autant plus qu'en automne, la lumière se fait de plus en plus rare...

Bonne lecture et bonne nouvelle année !

On se revoit en 2024....si Dieu le veut!

PLUME DU LAC



Vous trouverez les réponses au devinette en page 6.

MOT DE LA RÉDACTION

De la part de toute l'équipe du journal, nous vous souhaitons de très JOYEUSES FÊTES et une NOUVELLE ANNÉE remplie d'amour, de bonheur, de santé et de prospérité.

À l'année prochaine.

BONNE ANNÉE

Sylvie Fauteux



CAFÉ ENTRE-AMIS

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, qu'elle soit remplie de joie, de bonheur, de plaisir et de santé!

Le café entre-amis terminera ses activités automnales le 7 décembre 2023 avec un souper traiteur. Une réservation est obligatoire.

Nous serons de retour après les fêtes le 11 janvier 2024 pour une autre saison.

Sylvie, Henriette, Francine et Laura.

Vos responsables

INSCRIPTIONS 2023

BOURSES DES NOUVEAU-NÉS

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT AVANT LE 24 NOVEMBRE 2023 AUPRÈS DE VOTRE MUNICIPALITÉ

*POUR LES ENFANTS NÉS OU ADOPTÉS DEPUIS LE 20 NOVEMBRE 2022 ET AVANT LE 19 NOVEMBRE 2023

UN TOTAL DE 7500 \$ À GAGNER POUR LES NOUVEAUX ENFANTS!

LES TIRAGES AURONT LIEU AU DÉBUT DÉCEMBRE

INFORMATION : 819-849-9166



Voici où vous pourrez vivre la magie de Noël cette année

DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE

LES MARCHÉS DE NOËL DE LA VALLÉE

1095, CHEMIN BILODEAU
COATICOOK, QUÉBEC
J1A 2S4
819-849-9479

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	08:00 – 16:30
Mardi	08:00 – 16:30
Mercredi	08:00 – 16:30
Judi	08:00 – 16:30
Vendredi	08:00 – 16:30
Samedi	08:00 -- 11:30

FERMÉ 25 DÉCEMBRE 2023 ET 1ER JANVIER 2024
(OUVERT LES SAMEDIS DE JUIN ET LES SAMEDIS DE SEPTEMBRE SEULEMENT).

À Coaticook, au Musée Beaulne – les 9 et 10 décembre 2023

Encore une fois cette année, le Musée Beaulne en mettra plein la vue. En décembre, le château revêt ses plus beaux atours et prends des airs de palais de Noël. Profitez de votre passage lors du **Noël des Artisans** afin de visiter les expositions éphémères et permanente qui s'y trouvent!
De 10h à 16h, au 96 Rue de l'Union, Coaticook

CAFÉ ENTRE-AMIS

Une activité où le plaisir est de mise

Venez nous rencontrer au centre communautaire tous les jeudis de 13h à 16h.

Pour bien débiter l'après-midi, Laura et Francine nous font bouger avec Viactive. L'activité dure environ 30 minutes et est adapté aux personnes aînées, personne n'est obligé d'y participer, mais quel plaisir de le vivre.

À chaque jeudi, un café ou tisane et une petite collation maison sont offerts à toutes nos rencontres avec une contribution volontaire. Aucune obligation de présence hebdomadaire n'est exigée.

Nous vous attendons pour jouer aux dés, aux cartes ou autres. Plusieurs possibilités peuvent être offertes. Nous avons également un croque-livre et des casse-têtes à échanger.

Une fois par mois, un pot-luck est organisé avec différents thèmes. Tout le monde peut collaborer et s'amuser. C'est la chance de goûter à des mets différents et parfois gourmands. C'est une activité appréciée par les participants. L'activité débute après le café de l'après-midi soit vers 16h30. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Sylvie Fauteux au 819-437-5462.

L'activité gratuite est réservé aux personnes de 50 ans et plus.

Sylvie, Henriette, Francine et Laura, vos responsables.



Photo de groupe après l'épluchette de blé d'inde. Tout le monde est content.



ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien

816, rue Principale

St-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Pour nous joindre : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca

Brigitte St-Pierre

Sylvie Fauteux, mise en page

téléphone : 819-437-5462

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps



FÊTE DE NOËL



DATE : 3 décembre 2023

Lieu : Salle communautaire de Saint-Herménégilde

Heure : Arrivée dès 9h30, activité de 10h à 12h

Inscription AVANT le 17 novembre* :

Marie-Soleil 418-956-2041

0-10
ans

Surprise et
Grignotine

Escouade
d'animation

*Citoyen de Saint-Herménégilde SEULEMENT

